

PREFETE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Communes de DOURGES et D'OSTRICOURT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

**CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME LOGISTIQUE SUR LE LOT 3 DE LA ZONE LD
DE LA PLATE-FORME MULTIMODALE ET LOGISTIQUE DELTA 3**

PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 24 mai 2016, une enquête publique unique est ouverte pendant 31 jours à partir du 13 juin 2016, sur la demande d'autorisation d'exploiter et la demande de permis de construire pour le projet de construction d'une plate-forme logistique sur le Lot 3 de la zone LD de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3 située Chemin de la Motte sur les communes de DOURGES et d'OSTRICOURT (59).

M. Emmanuel DUPONT (03.28.16.90.70) est chargé du suivi du dossier.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairie de DOURGES, siège de l'enquête.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de COURCELLES LES LENS, COURRIERES, HENIN-BEAUMONT, LEFOREST, LIBERCOURT, NOYELLES-GODAUT, OIGNIES, OSTRICOURT (59) et WAHAGNIES (59).

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique unique.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de ce projet sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de DOURGES du 13 juin 2016 au 13 juillet 2016 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de DOURGES ou les formuler à M. Jean-Paul HEMERY, ingénieur des travaux en réseaux électriques et communication, retraité, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 13 juin 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 25 juin 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 29 juin 2016 de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi 08 juillet 2016 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 13 juillet 2016 de 14 h 00 à 18 h 00

M. Bernard PORQUIER, ingénieur sécurité, retraité, est désigné commissaire enquêteur suppléant pour cette même enquête publique unique.

La copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de DOURGES, COURCELLES LES LENS, COURRIERES, HENIN-BEAUMONT, LEFOREST, LIBERCOURT, NOYELLES-GODAUT, OIGNIES, OSTRICOURT (59) et WAHAGNIES (59).

A l'issue de l'enquête, la Préfète statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais (Publication/Consultation du Public/Enquête Publique/Autorisation) les informations relatives à ce projet.